

BRETAGNE

Axe 5 : Handicap - enfance

# Accueil et accompagnement des mineurs non accompagnés

## Contexte

---

Les mineurs non accompagnés se situent au carrefour de deux dispositifs légaux qui poursuivent des objectifs parfois contradictoires. D'un côté, le droit français de la protection de l'enfance, réformé en mars 2016, leur est applicable, quelle que soit leur nationalité. D'un autre côté, les mineurs isolés étrangers sont confrontés à la législation relative au séjour et à l'entrée des étrangers en France. Ce double statut d'enfant et d'étranger complexifie leur prise en charge administrative et éducative et requiert des professionnels accompagnant ces jeunes des connaissances spécifiques et pluridisciplinaires.

## Objectifs

---

- Comprendre le contexte législatif et géopolitique
- Assurer la protection en phase d'accueil provisoire d'urgence
- Evaluer et répondre aux besoins fondamentaux et spécifiques des mineurs
- Concevoir et mettre en œuvre un accompagnement adapté

## Renseignements complémentaires

---

Clôture des inscriptions : vendredi 26 AVRIL 2019

Contact : Marie-Noëlle FRINAULT

Conseillère formation

02 99 35 28 64

mn.frinault@anhf.fr

## Programme

---

Actualités géopolitiques, législatives et réglementaires de protection des mineurs non accompagnés

- Rappels législatifs.
- Définitions du mineur non accompagné

<https://www.anhf.fr/les-offres-de-formation/AWf1Ywnu7ONEMTV3-NEN>

- Mesure des écarts entre protection de l'enfance et droit des étrangers.
- Positionnement de l'intervention socio-médical dans ce contexte complexe.

Les mesures de protection en accueil provisoire d'urgence

- Les hébergements protecteurs et adaptés.
- Les risques de fugues.
- Les premiers soins.
- La mise en place d'un accompagnement socioéducatif.

Evaluer et répondre aux besoins fondamentaux et spécifiques des mineurs

- L'évaluation sociale de la minorité et de l'isolement de la personne
- Préparation de la démarche.
- Conduite de l'évaluation.
- Formulation d'un avis.
- Soutien professionnel.

La réponse aux besoins :

- Le lieu d'accueil.
- La santé physique et mentale.
- La représentation légale.
- La relation éducative.
- L'intégration sociétale, scolaire et professionnelle.

Le repérage et la prévention de situations problèmes :

- La traite d'êtres humains.
- Les mineurs reconnus victimes.

Concevoir et mettre en œuvre un accompagnement adapté

## Evaluation de la situation individuelle

- Le pays d'origine
- Le parcours migratoire
- Le pays d'accueil

## Le projet personnalisé

- Les solutions durables
- Les documents nécessaires
- La mobilisation du mineur
- La préparation de la majorité
- La fin d'accompagnement

### **Public**

**Tout professionnel prenant en charge des mineurs non accompagnés**

### **Exercice**

**2019**

### **Code de formation**

**AFR 10**

### **Nature**

**AFR**

### **Organisé par**

**ASKORIA**

### **Durée**

**14 heures**

### **Typologie**

**Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**

### **Date et lieu**

#### **GROUPE 1**

**Du 20 juin au 21 juin 2019**

RENNES LOCAUX ASKORIA

#### **GROUPE 2**

**Du 23 septembre au 24 septembre 2019**

MORLAIX LOCAUX ASKORIA